LES GRÈVES

A TOURCOING

Quel Roque ouvrière de la filature du coton de Mme Leclerc et fils, rue d'Alsace-Lorraine, en cette ville, grève depuis ce matin. Ces ouvrières qui ne décorticent en 12 heures, 20 rattacheuses, 17 bobineuses, 50 métiers demandent diverses augmentations de salaire, le rétablissement des demi-rattacheuses qui ont été supprimés et la suppression des amendes.

Les fileuses demandent à gagner 26 fr. par semaine ; les rattacheuses des métiers à canettes 24 ; — les fileuses des métiers en gros 24 fr. et leurs rattacheuses 21 fr. 50 ; — des fileuses de métiers en fin 23 fr. et leurs rattacheuses 21 fr.; — les soigneuses une augmentation de 2 fr. par semaine pour le temps consacré au nettoyage des métiers.

La Grande Pharmacie de France, 1, rue Faidherbe, à Lille, pratique toujours les prix les plus modérés; elle n'admet pas les rabais dangereux qui l'obligeraient à sacrifier la qualité aux prix. Son principe est de demander au commerce, largement entendu et sacré, la juste rémunération qu'un commerce restreint et tendu lui refuserait.

TRIBUNAUX

COUR D'ASSISES DU NORD

Liste des jurés désignés par le sort pour siéger au cours de la session des Assises du Nord qui s'ouvrira au Palais de Justice de Douai, le lundi 3 février, à onze du matin, sous la présidence de M. Thuillier, conseiller.

Jurés titulaires

MM. Mapouvier Apollinaire, charron, Lezennes. — Wartelet Henri, rentier, Lille, place [illegible]. — Mathon Henri, négociant, de Tourcoing, rue de Mathon Henri, négociant, Roubaix, boulevard d'Armentières, 118. — Pepelaux, propriétaire, Wattrelos. — Bonnet André, de Flixecourt, rue de Mollet, Amiens. — Prévost Arnould, propriétaire, Condé-sur-l'Escaut. — Prévost Jules, brasseur, Bantigny. — Prendille Charles, agent de change, Lille, rue [illegible] 18. — Bertinier J.-B., fabricant de [illegible], Lille, rue de Douai, 34. — Pecquerlaux Fernand, propriétaire, Saint-Saulve. — Stevenhart Georges, négociant, Lille, rue de Valmy, 20. — Séguin Claude, rentier, Croix. — Delervieng Georges, brasseur, Hautmont. — Tordeuse Louis, fabricant, Roubaix, rue [illegible]. — Cipremonte Henri, propriétaire, Lille, rue de Douai, 34. — Pecquerlaux Fernand, propriétaire, Saint-Saulve. — Stevenhart Georges, négociant, Lille, rue de Valmy, 20. — Séguin Claude, rentier, Croix. — Delervieng Georges, brasseur, Hautmont. — Tordeuse Louis, fabricant, Roubaix, rue [illegible]. — Wotzenage Alfred, rentier, Hem, rue de la Gare, 32. — Dupuis Achille, propriétaire, Lille, rue de Bourgogne, 41. — Lécaillez Emile, propriétaire, Anzin. — Nuttby Charles, industriel, Saint-Saulve. — Bastide Francois, rentier, Bruilles. — Vilain Philibert, négociant, Cambrai.

Jurés supplémentaires

MM. Ballette Paul, propriétaire, Douai. — Florin Albert, entrepreneur de peinture, Douai. — Schmidt Auguste, tapissier, Douai. — Coutant Ernest, avocat, Douai.

TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE LILLE

Audience du 18 janvier 1908

Présidence de M. MEUSY, vice-président

Vol de laine à Tourcoing

Gaston Théry, 20 ans, est un récidiviste dangereux. Il avait réussi à se faire embaucher chez M. Malard, peigneur à Tourcoing.

On constata bientôt dans l'usine que les balles de laines étaient éventrées et que des bobines disparaissaient. M. Malard établit une souricière et Théry fut pincé.

Quand il se vit pris, le voleur essaya de fuir et se fit la malheureuse inspiration de se jeter du haut des toits. Finalement Théry descendit dans un grenier et se cacha dans la paille où il fut découvert.

Le Tribunal inflige au voleur trente mois de prison.

Encore un récidiviste

Constant Hotzblick, 21 ans, est lui aussi un dangereux récidiviste. Il sort de prison et il vient de purger une forte peine.

Sa spécialité est le vol au compteur. Depuis un mois, il dévalise les compteurs à gaz dans les estaminets de Lives.

Bien que longuement reconnu par une de ses victimes, il nie énergiquement.

Le Tribunal le condamne à dix-huit mois de prison.

Un incendiaire

Est-ce un incendiaire volontaire ? On l'a vu un moment et les circonstances semblaient bien le faire croire.

François Tailliez, 21 ans, journalier à Chéreng, venait le 1 septembre d'être congédié de chez M. Caudrelier, cultivateur.

Dans la matinée même des paysans remarquèrent brûler une meule appartenant à M. Caudrelier et placée à côté d'autres meules appartenant à d'autres cultivateurs. On vit aussi Tailliez qui fuyait. La meule s'enflammait à hauteur d'homme et il pénétrait à terre.

Toutes ces circonstances semblaient indiquer un incendie volontaire. Mais Tailliez de son chef a bénéficié d'une ordonnance de non-lieu et il est poursuivi pour incendie involontaire.

Après plaidoirie de Me Degand, Tailliez, très bien noté d'ailleurs, est condamné à 400 fr. d'amende, c'est-à-dire le maximum de la peine.

Conserve d'ouïe !

Une jolie petite bouteille à moitié pleine d'alcool, soigneusement fermée d'un bouchon de liège recouvert d'un linge et contenant un morceau d'oreille assez considérable ma foi ! Tel est l'objet que Gustave Tottelin, 17 ans, apporte au Tribunal.

Où le mal pousse les fous ! On pourrait croire que c'est dans une île peuplée de cannibales. Malheureusement, c'est à Roubaix, boulevard de Strasbourg !

Tottelin est un pharmacien avec un de ses voisins, Gaston Meurin, 18 ans. Le 15 décembre Meurin était ivre. Il entama avec Tottelin une discussion qui finit par des coups. Meurin commença par porter à Tottelin un coup de tête. Une lutte s'engagea au cours de laquelle Meurin mordit Tottelin à l'oreille et lui en arracha un morceau d'importance.

Meurin ne rapporte pas les faits de cette façon. D'après lui c'est Tottelin qui a commencé. Mais les voisins le démentent formellement. Une femme affirme que huit jours avant, Meurin avait menacé de manger le nez de son adversaire et de faire du pâté avec sa tête.

Me Brackers d'Hugo demande l'acquittement de Tottelin et se porte en outre partie civile. Tottelin estime à 1000 francs son morceau d'oreille.

Me Pierre Dellemmes défend Meurin.

Tottelin est acquitté. Meurin devra lui payer 800 fr. de dommages-intérêts. Il est en outre condamné à un mois de prison avec sursis.

Un employé du chemin de fer voleur

Le 2 décembre, vers trois heures du soir, le chef-visiteur de la grande-vitesse de la gare de Lille, entrant dans un wagon, y surprit un homme de peine, Auguste M..., qui fouillait dans des paniers. Il en avait déjà enlevé une dennée et un casse-noisette. M... se voyant découvert, se jeta à terre pour demander grâce.

La Compagnie du Nord ne pouvait laisser passer un tel fait d'un gravité particulière.

Le Tribunal se montre justement sévère, et malgré la plaidoirie de Me Bataille, condamne l'inculpé à un mois de prison.

Affaires diverses

Deux mois de prison et 500 fr. d'amende à Arthur Piérot, pour fraude de 92 kilos de café vert et 500 fr. de tabac à Lys-lez-Lannoy.

Douze jours et 500 fr. à Elise Lefebvre, 28 ans, débitante à Roubaix, pour fraude de 1 k. 500 de café à Leers.

Six mois à Henri Nier pour vol à Lesquin.

16 fr. avec sursis à Henri Vannisberg, domestique à Leers, qui essayé de prendre des oisillons au piège.

TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE DOUAI

Audience du 18 janvier

Présidence, M. DELANGRE

Manque de poids. — Germaine Clarisse, veuve Couleau, 45 ans, boulangère à Somain, 100 francs d'amende et aux dépens.

— Constant Dubois, boulanger à Somain, est condamné à la même peine.

— Vagabondage. — René Piquet, 21 ans, né à Caen, est déférant du fait à Brest, il est acquitté et remis à l'autorité militaire.

— J.-B. Chapelle, 49 ans, sept fois condamné, récidive un an de prison pour escroquerie envers MM. Georges Dorin de Wasters et Debosq de Douai, escroqués il emprunta 100 fr. pour faire jouer leur permettant un intérêt de 20 fr. 20 par semaine.

— Vol et abus de confiance. — Fernand Sergent, 15 ans, Alfred Gréhaux, 16 ans, Raoul Logeon, 27 ans, tous trois journaliers à Douai, sont poursuivis pour vol et complicité commis en décembre dernier, vol d'une valise au préjudice d'un ouvrier qui était ivre, dans un estaminet de la rue de Paris. Le tribunal condamne : Henri Logeon à 4 mois de prison; Fernand Sergent et Alfred Gréhaux sont envoyés dans une maison de correction jusqu'à l'âge de 20 ans.

— Vol de chaussures. — Oscar Dehay, 14 ans Fernand Sergent, 15 ans, Alfred Gréhaux, 16 ans, tous trois journaliers à Douai, sont poursuivis pour avoir enlevé aux étalages des chaussures, chemisettes, etc. Dehay est remis à sa famille, Sergent et Gréhaux sont envoyés en correction jusqu'à 20 ans.

— Vol. — Narcisse Demagnies, 43 ans, est inculpé de vols de 2 rails d'acier au préjudice de la Compagnie des mines d'Aniche. 4 mois de prison.

— Abus de confiance. — Auguste Lebocq, 43 ans, chef de chantier au service de M. Auguste, entrepreneur, est déjà sous le coup d'une condamnation à 16 ans de travaux forcés infligée par la Cour d'assises de Seine-et-Marne pour avoir négocié des valeurs frappées d'opposition. Le tribunal le condamne à 6 mois de prison pour abus de confiance.

— Le bon lait. — Rosalie Cellier, 41 ans, femme Damoncourt à Sin, marchande de lait, a vendu du lait écrémé à 25 % et mouillé à 15 %. Après plaidoirie de Me Jardel, le tribunal condamne la femme Damoncourt à 100 fr. d'amende.

— Charles Bizet, 41 ans, marchand de lait à Douai, a vendu du lait écrémé à 20 %. Il reconnaît les faits. Le tribunal le condamne à 50 fr. d'amende.

— Louis Gelé, 51 ans, cultivateur à Waziers, est condamné à 50 fr. d'amende.

— Ivresse manifeste en récidive. — Wolsart Clara, femme Mary, 48 ans, journalière à Douai, 10 jours de prison.

— Vol. — François Wiart, 49 ans, journalier à Douai, est condamné à 1 mois de prison pour vol d'un veston au préjudice de M. Vallet, marchand de légumes, place St-Amé.

— Bris de clôture. — Noël Dumez, 31 ans, journalier à Aniche, a brisé 2 carreaux, valeur 3 francs chez M. Célisse; de plus il était ivre, 10 jours avec sursis et 5 fr. pour ivresse.

— Abandon d'enfant. — Alvarée Anais, 27 ans, ménagère à Pecquencourt, après avoir quitté son mari, est allé mettre sur le seuil de l'habitation de celui-ci son enfant âgé de 9 ans et demi, et est partie. Les faits se sont passés à 5 h. du matin. Il nous de prison; mais comme elle a repris son enfant et demandé pardon au tribunal, le sursis lui est accordé.

— Vol. — Emile Silvert, 22 ans, journalier à Masny, a volé avec effraction du numéraire au préjudice des frères Pascali, ouvriers mineurs, sujets italiens, à Masny. 1 mois de prison.

CHRONIQUE SPORTIVE

Challenge international du Nord. — C'est le 15 janvier qu'a été close la liste d'inscription pour le Challenge international du Nord, organisé par le Sporting-Club Tourquennois depuis l'année 1897.

La Belgique, les régions de Paris, de la Picardie et du Nord y seront parfaitement représentées, ainsi qu'on en pourra juger par les noms des Clubs engagés cette année dans cette épreuve classique par excellence.

Clubs engagés : Belgique, Union Saint-Gilloise (tenant) et Racing-Club de Bruxelles. — Région de Paris, Cercle Athlétique du XIVe, Racing-Club de France et Union Sportive Parisienne. — Région de Picardie, Amiens-Athlétic-Club. — Région d'uNord, Iris-Stade Lillois, Olympique Lillois, Racing-Club de Roubaix, Union Sportive Tourquennois et Sporting-Club Tourquennois.

Il faut reconnaître que rarement une épreuve aura réuni autant de champions, actuels ou anciens ; les amateurs de Football-Association seront donc encore cette saison de nombreuses occasions d'assister à des rencontres tout aussi plaisantes que celles des années précédentes et dont ils n'ont certainement pas perdu le souvenir.

Le Comité organisateur du Challenge international du Nord convoquera incessamment les délégués des divers Clubs engagés pour procéder au tirage au sort des éliminatoires, à la fixation de leurs dates et à la désignation des terrains sur lesquels ils seront joués.

LISEZ, CHANTEZ

LA

BONNE CHANSON

Revue mensuelle, publiée sous le patronage de Th. Botrel.

Sommaire de janvier : N° III

I. — Les Heures Chansons

Adieu ! — Th. Botrel.
Aimons-nous mieux. — id.
Les Bons Mages sont revenus. — id.
La Chanson du Noël. — Paul Delmet.
Le Givre. — R. Dupont.
La Violette double. — (Vieille chanson).
L'Angélus. — Hugues.

II. — Poésies et Chansons à dire

Ode à Pierre Dupont. — Th. Botrel.
Au gîte Mag noir. — id.
La Couverture. — id.
La couleur des Etoiles. — id.
L'Aiguille. — R. Dupont.
La Prière des Enfants. — id.

III. — Texte

Pierre Dupont. — Gabriel Clouzet.
La Pampoladée (pièce inédite en vers). — Th. Botrel.

Le n° : 1 franc. — Franco : 1 fr. 15

En vente à la Librairie de la Croix du Nord 9, rue des Sept-Agnelles (Grand'Place)

— LILLE —

PORT DE DUNKERQUE

ENTRÉES du 17 janvier

Londres, v. ang, Auricula, 412, dm.
Sunderland, v. holl. Lactania, 896, charbon (darse 1 Est).
Newcastle, vap. ang. Lowlands, 1164, charbon (darse 1 Est).
Gandia, vap. fr. Mathilde, 799, oranges (môle 1).
Havre, vap. Marius, 256, dm. (bassin du Commerce).
Newcastle, v. ang. Newport, 777, charbon (darse 3 Est).
Newcastle, v. ang. Resolute, 1080, charbon. (darse 1 Ouest).
Tallal, 3m. all. Blankenese, 1477, nitrate (darse 2 Est).
Rouen, v. Ville-de-Rochefort, 1299, dm. (darse 1 Ouest).
Havre, vap. Jeanne-d'Arc, 464, dm.
Cardiff, v. ang. Salamareh, 491, dm.
Havre, vap. Corsica, 1739, dm. (darse 1 Est).

SORTIES du 17 janvier

Londres, v. ang. Oakwell, 129, lège.
Grangemouth, v. Droit, 1181, lège.

ARRIVAGES ET DEPARTS

St. V.-d'Arras est arr. à Marseille le 16 venant de Bordeaux ; st. Frédéric-Mistral est passé à Gibraltar le 17 all. à Anvers ; st. V.-de-Dunkerque est parti de Bordeaux le 17 all. à Marseille ; st. V.-de-Bordeaux est arr. à Pauillac le 17 ven. de Bordeaux ; st. V.-de-Lille est parti de Lorient le 17 all. à Dunkerque ; st. Jean-Bart est parti du Havre le 18 all. à Dunkerque.

NOUVELLES MARITIMES

ARRIVAGES :	VENANT DE :
Newport 16 janv. st. Unison	Dunkerque
Londres 16, st. City of Paris	id.
Seattle 13, 3m. Nedmi	Swansea

DEPARTS :	ALLANT A :
Windau 17 janv. st. dan. Newton	Dunkerque
Londres 16, sl. ang. Zenobia	id.
Carlisterie 15, st. Duchesse of Gamerall	id.
Ayr 14, st. Chancy	id.
Leith 15, st. Nigel	id.
Newcastle 16, st. Hartley	id.
Madras 14, st. Golconda	Londres
Thio 14, 3m. Bonneville	Havre
Seattle 13, 3m. René-Herviller	Queenstown

DEUIL

Les personnes qui, par erreur, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part de la mort de

Madame H. VANDORPE-GRILLET

décédée à Mons-en-Barœul, le vendredi 17 janvier 1908, dans sa soixante-sixième année, administrée des Sacrements de l'Eglise, sont priées de considérer le présent avis comme une invitation à assister aux Convoi, Service et Funérailles qui auront lieu le mardi 21 dudit mois, à onze heures, en l'Eglise de Mons-en-Barœul, sa paroisse. Le corps sera conduit au cimetière de l'Est, à Lille, pour y être inhumé.

(L'Office des Morts sera chanté la veille, à cinq heures du soir).

L'assemblée à la maison mortuaire, rue de Roubaix (Mons-en-Barœul), à dix heures trois quarts.

Un Obit solennel sera chanté en l'église Saint-Etienne, à Lille, le mercredi 22 janvier, à onze heures, dès Laudes à 10 h. 1/2.

Des voitures stationneront à la Gare et sur la Grande-Place de Lille, à partir de 10 heures.

13,20,21,Jdm

MARCHÉS

Lille. — SUCRES. — Sucre cassé : 64.50 ..... pain n° 1 : 64.50 ; n° 2 : ..... Cuite 1er jet 26.25 à 26.50, 2e 20.50 à 20.50, à .....

ALCOOLS. — 3/6 fin disp. 49.25 et 50.00.

Mercuriale des Marchés aux bestiaux de Douai. — Voici les résultats de la mercuriale des marchés aux bestiaux de Douai, en date des 15 et 17 janvier :

Bœufs amenés ..., vendus ..., prix moyen au kilo, 1re qualité, poids vif, 0,66 ; poids net, 1,50 ; 2e qualité, poids vif, 0,75 ; poids net, 1,36.

Taureaux : Amenés 411, vendus 375 ; pr. moy. du kilog., 1re qualité, poids vif 0 fr. 78, poids net 1 fr. 36 ; 2e qualité, poids vif 0 fr. 68, poids net 1 fr. 18.

Vaches : Amenées, ..., vendues ..., prix moyen du kilog., 1re qualité, poids vif, 0 fr. 80 ; poids net, 1 fr. 60 ; 2e qualité, poids vif, 0 fr. 70 ; poids net, 1 fr. 30 ; 3e qualité, poids vif, 0 fr. 60 ; poids net, 1 ...

Veaux : amenés, 72 ; vendus, 70 ; prix moyen du kilog., 1re qualité, poid vif, 1 fr. 20 ; poids net, 2 fr. 16 ; 2e qualité, poids vif, 1 fr. 00 ; poids net, 1 fr. 80.

Mouton, à la chaville,	2.40	....	
Brebis, — —	2....	....	
Porc, — —	2....	....	

Cambrai, 18 janvier.

Blés 80 kilos.

Blé bl. n....	17... à 17.40	Seigle l'h.	.... à ....
— roux	....	Escourg. l'h.	16.50 11....
— crd. l'h.	16.50 17....	Avoines.	16.50 ....

Farines 100 kilos

Farine 1re q.	34... à	Son.	15... à ....
» 2e q.	33....		

Huiles 100 kil.

Colza nouv.	80... à	Lins de pays pour peinture	90... à ....
» épur.	85...		
Œill. crt.	....	Lins étr.	....
Œill. fine	110...	Camelines	....

Graines l'hect.

Colza.	25... à 63...	Lins.	31... ....
Œillette.	31...	Cameline	18... 14...

Tourteaux les 100 kil.

Colza pays	15... à	Lin.	21... à ....
» étrang.	....	Cameline	....
Œillette.	17...	Pavots	14.60 ....

Fourrages

Foin les 500 k.	Inférieur et paille-blé les 500 k.		
Foin.	1re q. 60 à 65	Inférieur.	2e q. 45 à 50
»	2e q. 50 à 55	Paille-blé.	1re q. 25 à 28
Luzerne.	1re q. 50 à 55	» »	2e q. 20 à 25

Bestiaux (marché du 17 janvier).

Veaux amenés :	27.
— (prix du kilog. vif)	1.00 à 1.50
Porcs (prix du kilog. vif net)	1.15 à 1.30

Valenciennes, 18 janvier.

Graines brutes disponibles	(premiers jets)	25.125
— —	(deuxième jets)	25....
Farines 1re qualité.	30... à	
» 2e qualité.	29....	
Blés blancs 1re qual. les 80 kil.	17.75	
» »	16.75	
Avoines 1re qual. les 100 kil.	17.25	
Escourgeons.	11.75	
Seigles.	18....	
Cossettes de chicor. non levées	16....	
Id. id. id	16....	

Stocks des Entrepôts de l'arrondissement de Valenciennes au 17 janvier 1908 — Entrepôt de Valenciennes, 161.925 sacs de sucre, dont 20.425 de sucre blanc et 139.511 de sucre roux. Entrepôt de Lourches, 9.400 sacs de sucre, dont 400 de sucre blanc et 9.000 de sucre roux.

Arras. — Marché aux veaux et aux porcs gras du 16 janvier :

70 veaux vendus de 1.35 à 1.55 le kilo ; 70 porcs, vendus de 1.15 à 1.22.

Paris, 18 janvier.

SUCRES BRUTS (cote commerciale). — La demande est peu active de la part de la consommation ; la raffinerie maintient ses cours.

On cote à Paris en disponibilité, les 100 kilos, par wagon complet et suivant marques usuelles :

En cartons de 5 kil. rangés	62...	à	63 50
» 1 kil.	63 50		64....
En colonne de 20 à 25 kil.	63 00		63....
» 25 à 50 kil.	63		63 50
» 50 kil.	63 50		64....
Raffinés en pains.	59 50		60....

Pour les cours de province, il y a lieu d'ajouter à cette cote les frais de chargement et de transport, qui sont plus ou moins élevés, suivant les régions.

Cours pour l'exportation franco sur wagons ou sur bateau, les 100 kilos, à Paris, droits dédaltés : cubes, 34.50 à .. fr. ; pains, 35.50 à .....

PRODUITS ACCESSOIRES. — On cote en disponibilité, les 100 kil., par wagons complet et suivant marques :

Gros déchets	27 50 à	30 00	
Irrégulters	27 50	28 50	
Petits déchets	27....	27 50	
Sucreries pondrés	27....	27 50	
Semoules (suivant [illegible])	25 00	30....	
Glaces	59 00	60 00	
Cristallisés extra sécurité	55 00	55 75	
— en poudre	50 25	50 75	

Pour les jeunes filles
Par une jeune fille

Mlle Blanche Selosse, de Cabourg (Calvados), où elle habite chez ses parents, avenue du Nord, écrivait récemment ceci :

« Il y a quelques semaines, je vous ai annoncé, Monsieur Gablin, que j'allais beaucoup mieux. Aujourd'hui, j'ai le plaisir de vous faire savoir que je suis complètement rétablie, grâce à vos pilules Pink. Je vous envoie mon portrait que je viens de faire faire avec plaisir car j'ai maintenant bonne mine et je vous verrai publier mon attestation avec satisfaction. Puisse-t-elle être utile aux jeunes filles qui souffrent de la chlorose comme j'en ai souffert. Pendant trois ans j'ai été malade, faible et dégoûtée et je le serais encore sans le secours des pilules Pink, qui m'ont rendu la santé ».

Mlle Blanche SELOSSE (Cl. Monier Cabourg)

Les jeunes filles doivent s'intéresser à impressionner favorablement. Qu'elles ne soient pas jolies, peu importe, pourvu qu'elles retiennent l'attention par leur bonne mine, par leur air de santé, par ce qu'elles ont souvent d'appeler « beauté du diable ». Les jeunes filles anémiques, chlorotiques, celles qui ont le sang pauvre, n'ont même pas le « beauté du diable ». Elles retiennent le regard, elles impressionnent, mais défavorablement, car elles sont assez maladives même ! « Ah ! mon ! comme d'avoir mauvaise mine, dessous de la bouche à vos jeunes, de l'éclat à vos yeux, de la grâce à vos mouvements. Donnez-vous du sang riche et pur. Les pilules Pink vous donneront du sang riche et pur, de l'appétit, des forces. Elles sont le grand régénérateur du sang, le tonique du système nerveux. Elles sont souveraines contre l'anémie, la chlorose, la neurasthénie, la faiblesse générale, des maux d'estomac, migraines, névralgies, ischialgies, rhumatismes.

Les pilules Pink sont en vente dans toutes les pharmacies et au dépôt : Pharmacie Gablin, 23, rue Ballu, Paris. Trois francs cinquante la boîte, dix-sept francs exagonnés les six boîtes, franco.

Le Docteur DOGNIAUX, Spécialiste

Hernies (guérison complète en quelques jours sans bandage, pour la vie). Paiement après guérison.

Varicocèle, - Hydrocèle, - Rétrécissements

Radicalement guéries par injections spéciaux. Repoit lundi et mercredi, de 1 à 3 heures, au son institut, 78, rue de Paradis, à SAINT-Etienne, près de Chasteret (Bagnère). Bonirs de Charité. — Ancienne

---

LE MEILLEUR CAFÉ est le CAFÉ FIN de la MAISON WATERLOT-LAMBELIN

Au Café Fin, 53, rue Nationale, 53, LILLE

René CARTON, successeur.

Favorisé du sort

Si la chance ne vous a pas favorisé et que vous ne soyez pas tombé encore sur le tonique qui doit vous débarrasser à jamais de votre maladie de peau ; eczéma, dartre, herpès ou ulcère de varice, adressez-vous à la médication Delesenne (Baume Ste-Geneviève, 1.50 le pot, 1.70 franco, et Dépurative Delesenne, 4 fr. le flacon, 4.35 franco) qui guérissent toutes les sans des milliers de personnes atteintes de maladie de peau, vices du sang, ulcères aux jambes, etc., tout en permettant aux malades de continuer leurs occupations.

Plus de vingt médailles d'or, diplômes d'honneur et de grand prix, croix de mérite, etc., ont été obtenus dans les principales expositions de France et de l'étranger et les attestations des personnes guéries d'affections datant parfois de 10, 20, 30 ans et plus suffisent à expliquer leur vogue extraordinaire et leur succès auprès des meilleurs docteurs. Exiger les imitations.

Dépôt : Pharmacie Dubus, 2, rue des Arts, en face de la rue de Roubaix, Lille (Nord). Envoi contre mandat postal ou timbres.

LOTERIE

de l'Orphelinat National des CHEMINS de FER

Tirage : 30 Janvier 1908

GROS LOT : 200.000 FR.

Lots de 50.000, 20.000, 5.000 f. etc.

Ensemble : 4.000 lots, propriétaires certains

Prix du Billet : 1 Franc.

Paris. — Adresser [illegible]

La liste des n° gagnants sera [illegible] par les journaux de Paris.

ASTHMATIQUES demandez échantillon gratuit d'ASTHYOL à MM. Rimbaud, pharm., 8, passage Verdeau, Paris

A MEDITER

« Le public se demande parfois pourquoi médecins et pharmaciens ordonnent si souvent tel remède des Dragées Fuyer ?

« C'est parce qu'ils ont trouvé comme spécialité que du MARVEILLEUX. »

(Extrait du « PETIT PRATICIEN » organe de Défense des intérêts professionnels médicaux et pharmaceutiques)

DANS TOUS LES CAFÉS ET LES BONS ESTAMINETS

Exiger l'étiquette sur la bouteille

Les PILULES DORET, dites FRANCONIAS, purifient le sang, donnent de l'appétit ; elles purgent doucement et sans coliques, guérissent jaunisse, rhumatismes, apoplexies, migraines. 1 fr. la boîte. Pharmacie Sentenis, 26, rue Esquermoise, Lille.

BOURSE DE LILLE

DU 18 JANVIER 1908

Dernier précédent		Cours précédent	Cours du jour
	CHARBONNAGES		
2 janv. 07	Albi	1065 00	1075 ..
21 déc. 06	Annœux	1060 00	1050 ..
3 janv. 07	Anzin	2440 00	2440 ..
16 nov. 06	Bally-Grange	1570 00	1575 ..
10 nov. 06	— — 1/50	94 50	95 ..
1er déc. 06	Bleuse	2150 00	2150 ..
	Bruay (ex-Bérès).	640 00	640 ..
15 févr. 07	Bruay (20e)	89 50	89 25
1 juillet 06	Campagne	135	135 ..
1 mars 07	Carvin (cinquième)	424	440 ..
3 mars 07	Carvin (sixième)	2180	2240 ..
Origine	La Clarence.	170	180 ..
1 mars 06	Courrières	2520	2500 ..
Origine	Crespin (ex. vert.)	74	74 50
1 déc. 06	Douchy	980	980 ..
1 mai 07	Dourges (100e)	305	305 ..
1 mai 07	Dourges (act. ent.)	.....	.....
3 oct. 06	Drocourt 1000	4540 00	4540 00
1 oct. 06	Drocourt (50e)	147 00	148 ..
11 déc. 06	Escarpelle	950	960 ..
2 janv. 08	Ferfay	2200 00	2170 ..
Origine	Flers	80	81 ..
Coup. [illegible]	Fléchinelle-Boulon	81	81 ..
24 mars 07	Lens (actier p.)	780 ..	800 ..
15 mars 07	Lens (1/20)	51	51 ..
1 mai 07	Liévin	4200	4200 ..
1 mai 07	Liévin (50e)	143 75	144 75
15 juin 07	Lingry-les-Aires	695	.....
Origine	Marles 1/2 (1)	2280	2285 ..
12 juin 06	Marles 1/2 (2)	2280	2280 ..
3 janv. 07	Marles 1/20	154 75	154 75
3 janv. 07	Meurchin (1/2)	2730	2735 ..
26 nov. 06	Meurchin (act. ent.)	80 75	.....
26 déc. 07	Nord d'Aniche	340	.....
10 janv. 07	Ostricourt	2575 00	2575 ..
1 juillet 06	Thivencelle	815	815 ..
15 nov. 06	Vicoigne (act.)	1180	.....
—	— (10e)	120 75	120 ..
	BANQUES (Actions)		
	Crédit du Nord.	612 ..	613 ..
	Verley-Demoulin.	1175 ..	.....
	Devinck et Cie	2115 ..	.....
	VALEURS DIVERSES		
	Gaz de Wasquehal	540 ..	.....
	Bonnemain	5 5/8	.....
	St-Sauveur-Lille	285 50	.....
	Sinche-Salut-Vasst	1110 ..	.....
	Denain-Anzin	1140 ..	.....
	Forges St-Amand	.....	200 ..
	Sosoille	515 ..	.....

Coupons détachés

Janvier 1908 (à détacher à la cote du 8 novembre). — Anzin, brut 100, net 171.60. — Aniche, coupon n° 52, brut 40 fr. net nom. 19.50, port. 18.61. — Douai, coup. 27, brut 52, net nom. 35.60, port. 33.85. — Marles 70 0/0 (parts), coup. n° 8, brut 32.50, net nom. 34.42, port. 35 ; Marles 70 0/0 (20e), coup. n° 8, brut 1.30, net port. 1.35.

Coupons annoncés

15 janvier. — Bleuse St-Venant, coup. nom. 40, n° 61, brut 40 ; Sambre (Mons Vieuxmeux et Lambiercy), brut et net 25 fr. ; Devinck et Cie, brut 15, net nom. 15.96.

BANQUE DU NORD ET DES FLANDRES

A. & L. PALLIEZ, Adm.-Dr

LILLE — LILLE

102, rue Nationale, 32, rue Faidherbe,

AMIENS. — 4, rue des Trois-Cailloux.
CAMBRAI. — 5, rue de la Porte-Robert.
DOUAI. — 45, place du Barlet.
ARRAS. — 57, rue Saint-Aubert.

ORDRES DE BOURSE

CHARBONNAGES AU TARIF OFFICIEL

RENSEIGNEMENTS GRATUITS

Paiement sans frais de tous coupons même quinze jours avant leur échéance

GARDE DE TITRES

LOCATION DE COFFRES-FORTS

Organe hebdomadaire : Echo des Charbonnages. — Abonnements : Nord et Hainaut, 3 fr. par an ; Autres départements, 4 fr. ; Etranger, 5 fr.

BOURSE DE LONDRES

18 janvier 1908	Cours précédent	Ouverture
Consolidés	88 15/16	84 .../...
Extérieure	92 1/4	92 1/4
Tsac (série D)	88 .../...	95 .../...
Banque ottomane	17 5/8	17 5/8
Rio-Tinto	67 3/4	68 .../...
Consolidés Geldfied	3 15/32	3 15/...
East Rand	3 13/16	3 13/...
Rand Mines	5 5/8	5 5/...
Chartered	0 15/7 1/2	0 15/7 ...
Robinson Gold	8 7/8	8 ...

CONSTIPATION — CONSTIPATION

LA CONSTIPATION

et les AFFECTIONS diverses

de l'ESTOMAC et de

l'INTESTIN qui en découlent

tels que MAUX DE TÊTE, AIGREURS, ÉCHAUFFEMENTS, ÉBLOUISSEMENTS, etc.

sont guéris par les

DRAGÉES DE SANTÉ

Dubus

PHie SPÉCIALE DU NORD

7, Rue des Arts

en face la rue de Roubaix, LILLE

Exiger les contrefaçons, la boîte : 2 fr. 50

DRAGÉES DE SANTÉ DUBUS — DRAGÉES DE SANTÉ DUBUS

Le prix du beurre, des œufs, des pommes de terre
POUR NOS MÉNAGÈRES

MARCHÉS	Beurre (le kilo)		Œufs (la douzaine)		Pommes de terre (les 100 kilos)	
Paris, 15 janvier	Normandie	4.50	Normandie-Picardie extra	1.20 1.14 1.20	Paris	40... 50...
(pour comparaison)	Bretagne	3.14 3.70	choix	.. 1.20	Hollande	10... 14...
	Touraine	3.[illegible] 3.[illegible]	ordinaires	... ...	rondes hât.	10... 12...
	Maed et Est	3.05 3.60	Id.	0.[illegible] à 0.[illegible] le cent	rouge sauc.	10... 11...
Lille, 15 janvier	3... à 3.50	le kilo			id.	10... à 11... les 100 k.
Aire, 9 janvier	2.80 à 3.50	le kilo	0.40 à 0.50 le quart.		..... à ...	les 100 kil.
Armentières, 13 janv.	0.90	»	0.10 ... le cent.		....	»
Avesnes, 16 janvier	1.65 1.70	le 1/2 k.	0.10 ... le quart.		6... ...	»
Bailleul, 11 janvier	1.65	le 1/2 k.	0.[illegible] ... le cent.		....	»
Bergues, 13 janvier	3.25 3.75	le kilo	0.[illegible] le quart.		8... 10...	»
Bouchoute, 13 janvier	3... 3.40	»	3.50 4....	»	8.50